



**Séance ordinaire
21 mai 2014**

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 21 mai 2014 à 18 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

Présences :

M. Gilles Chagnon, président
M. Gilbert Couture, commissaire
M. Mario Crevier, vice-président
M. Serge Lafortune, commissaire
Mme Johanne Légaré, commissaire
Mme Marie-Andrée Lépine, commissaire (19 h 00)
M. André Maurice, commissaire parent
M. Jean-Pierre Reid, président du Conseil

Étaient également présente et présents :

Mme Hélène Bélisle, commissaire
M. Jean-Pierre Brind'Amour, commissaire
M. Dominique Kenney, commissaire
M. Marcel Pépin, commissaire
M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Daniel Jacob, directeur, Service des technologies de l'information
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Simon Leclair, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Service des communications
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles

Était absente :

Mme Silvia Barkany, commissaire parent

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la vérification du quorum, au moment de réflexion et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-13-14-075 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

C.E.-13-14-076 Madame Johanne Légaré propose de dispenser le secrétaire général de la lecture des procès-verbaux des séances du 23 avril et 7 mai 2014 et de les adopter tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

SUIVIS DES DERNIÈRES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

SOUSSION – PROJET « MISE AUX NORMES DES CAGES D'ESCALIERS – ÉCOLE JEAN-DE-BRÉBEUF »

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 13-14-52;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50620 – « Maintien des bâtiments 2013-2014 »;

**Soumission – Projet
« Mise aux normes
des cages d'escaliers
– École Jean-de-
Brébeuf »**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

Considérant la recommandation de la firme Les Architectes Carrier, Savard, Labelle & Associés, d'accorder le contrat de mise aux normes des cages d'escaliers, École Jean-de-Brébeuf, au plus bas soumissionnaire conforme;

C.E.-13-14-077 Madame Johanne Légaré propose que le contrat relatif au projet « Mise aux normes des cages d'escaliers - École Jean-de-Brébeuf » soit accordé à la firme Construction SRL, 23, rue de Varennes, Gatineau (Québec) J8T 8G7, au montant de 79 500,00 \$ (avant taxes), soumission déclarée la plus basse conforme.

| <u>Autres soumissionnaires</u> | <u>Montant (avant taxes)</u> |
|---------------------------------------|------------------------------|
| DMA Construction | 83 000,00 \$ |
| PBS | 93 600,00 \$ |
| DLS Construction Inc. | 104 700,00 \$ |
| Les Rénovations Daniel Larivière Inc. | 109 900,00 \$ |
| Boless | n/s |
| Defran | n/s |

Adoptée à l'unanimité

Incidence

19 h Mme Marie-André Lépine prend son siège.

Soumission – Projet
« Réfection du
stationnement – École
St-Jean-Bosco »

SOUSSION – PROJET « RÉFECTION DU STATIONNEMENT – ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO »

Considérant les termes de notre appel d'offres public No. 13-14-59;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50620 – « Maintien des bâtiments 2012-2013 »;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

Considérant la recommandation de la firme Les Consultants Yves Auger & Associés Inc., d'accorder le contrat de réfection du stationnement, École Saint-Jean-Bosco, au plus bas soumissionnaire conforme;

C.E.-13-14-078 Madame Johanne Légaré propose que le contrat relatif au projet « Réfection du stationnement - École Saint-Jean-Bosco » soit accordé à la firme Outabec Construction (1991) Inc., 1655, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6, au montant de 82 631,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

| <u>Autres soumissionnaires</u> | <u>Montant (avant taxes)</u> |
|----------------------------------|------------------------------|
| Nugent Construction Inc. | 89 908,75 \$ |
| Les Constructions B.G.P. | 97 050,00 \$ |
| Les Entreprises Rob & Syl | 97 850,00 \$ |
| Construction DJL Inc. | 101 857,00 \$ |
| Polane | 103 400,00 \$ |
| Pavage Coco | 108 500,00 \$ |
| Paysagiste Envert & Fils | 109 400,00 \$ |
| Pavage Inter-Cité | 109 793,88 \$ |
| Équinoxe JMP 6369472 Canada Inc. | 114 200,00 \$ |
| Construction Edelweiss Inc. | 114 822,94 \$ |
| Les Constructions CJRB | 127 873,54 \$ |
| Constructions et Pavage Jeskar | 139 777,45 \$ |

Adoptée à l'unanimité

Soumission – Projet
« Installation de
dispositifs anti-
refoulement dans
divers
établissements »

SOUSSION – PROJET « INSTALLATION DE DISPOSITIFS ANTI-REFOULEMENT DANS DIVERS ÉTABLISSEMENTS »

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 13-14-35;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement 2014-2015 (AMT-60%);

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;

C.E.-13-14-079 Monsieur André Maurice propose que le contrat relatif au projet « Installation de dispositifs anti-refoulement de divers établissements » soit accordé à la firme É Séguin & Fils Ltée, 845, boul. de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6S5, au montant de 56 700,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

| <u>Autres soumissionnaires</u> | <u>Montant (avant taxes)</u> |
|--------------------------------|------------------------------|
| Mécanique MAP Inc. | 67 695,00 \$ |
| Plomberie Labelle & Fils | 69 900,00 \$ |

Adoptée à l'unanimité

SOUSSION – PROJET « RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES – ÉCOLE DU PARC-DE-LA-MONTAGNE »

Le point est reporté à la séance ajournée du 11 juin 2014 à 19 heures.

SOUSSION PROJET « RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES – ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES, IMMEUBLE NOTRE-DAME »

Le point est reporté à la séance ajournée du 11 juin 2014 à 19 heures.

SOUSSION – PROJET « RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES – ÉCOLE DE LA VALLÉE-DES-VOYAGEURS, IMMEUBLE SAINTE-MARIE »

Le point est reporté à la séance ajournée du 11 juin 2014 à 19 heures.

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER 2014-2017

Le point est reporté à la séance ajournée du 11 juin 2014 à 19 heures.

**Non-renouvellement
pour cause de surplus
de personnel –
Personnel enseignant**

NON-RENGAGEMENT POUR CAUSE DE SURPLUS DE PERSONNEL – PERSONNEL ENSEIGNANT

Considérant l'article 5-8.00 de la convention collective relatif à la procédure de non-renouvellement du personnel enseignant;

Considérant qu'il y a surplus de personnel et que cette personne n'a pas accumulé deux (2) années complètes de service continu;

Considérant les avis donnés à cette personne et au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais;

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines;

C.E.-13-14-080 Monsieur Gilbert Couture propose de ne pas renouveler l'engagement et de non-renouveler Mme Marie-Ève Couture pour l'année scolaire 2014-2015 pour cause de surplus de personnel.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES SUJETS

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Liste des chèques émis (série # 1311001 à # 1311900) déposée au responsable de la vérification des comptes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C.E.-13-14-081 Monsieur Mario Crevier propose l'ajournement de la séance au 11 juin à 18 heures 45.

Il est 19 h 02 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MAI 2014

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message du président
5. Message du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
 - 7.1 Soumission – Projet « Mise aux normes des cages d'escaliers – École Jean-de-Brébeuf »
 - 7.2 Soumission – Projet « Réfection du stationnement – École St-Jean-Bosco »
 - 7.3 Soumission – Projet « Installation de dispositifs anti-refoulement dans divers établissements »
 - 7.4 Soumission – Projet « Réfection des salles de toilettes - École du Parc-de-la-Montagne »
 - 7.5 Soumission – Projet « Réfection des salles de toilettes - École des Rapides-des-Deschênes, immeuble Notre-Dame »
 - 7.6 Soumission – Projet « Réfection des salles de toilettes - École de la Vallée-des-Voyageurs, immeuble Sainte-Marie »
 - 7.7 Contrats d'entretien ménager 2014-2017
 - 7.8 Non-renouvellement pour cause de surplus de personnel - Personnel enseignant
8. Autres sujets
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance